

Image not found or type unknown



délivrance partielle du service mentionné sur le contrat

Par **Flow**, le **25/02/2009** à **19:03**

Bonjour,

J'ai récemment participé à un stage de pilotage Porsche+Ferrari chez Cascadevents, dans ce forfait était compris un dvd (50 euros) avec une vidéo lors du passage sur la Porsche et une lors du passage sur la Ferrari.

A reception du dvd à domicile, la vidéo sur la Porsche fonctionnait, mais pas celle sur la Ferrari.

Après les avoir appelés, ils n'ont pas voulu me rembourser, même partiellement. Je ne pense pas que ce soit légal, que puis-je faire pour faire valoir mes droits?

Merci d'avance.